

**PROCÈS-VERBAL DE La 4^{ème} ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU TENNIS CLUB VERBIER-
BAGNES
le 9 MARS 2018 à 20h00 au Giétroz au Châble**

Daniel Guinnard, Président, ouvre cette 4^{ème} Assemblée Générale du TC Verbier-Bagnes à 20h00.

1) Contrôle des présences

La liste des présences fait état de 14 membres présents (sur un total de 221 (218 en 2016) membres cotisants) et 27 personnes excusées.

2) Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale 2017

Sa lecture n'est pas demandée. Daniel précise que l'on a reçu une remarque de notre contrôleur aux compte James Bedding :

On a constaté une erreur dans le procès-verbal de la dernière AG 2017. Lors de l'AG du 11.03.2016 on avait décidé d'utiliser le bénéfice 2015 pour amortir l'actif de CHF 12'000.-. Pourtant les chiffres utilisés pour préparer le rapport 2016 n'ont pas tenu compte de cette décision. Par conséquence, on a parlé d'un patrimoine de CHF 297'429.66 au lieu de CHF 285'429.66 (avant amortissement 2016). Les autres chiffres mentionnés étaient corrects : 123'536.05 pour le Club House, et bénéfice de CHF 10'759.90, lequel on a décidé d'utiliser pour amortir l'actif encore de CHF 10'000.-.

Avec cette remarque le PV 2017 est accepté à l'unanimité tel que rédigé.

3) Rapport du Président (Daniel Guinnard)

a. Activités diverses et communications faites en 2017 à nos membres depuis la dernière AG :

- 21.3. envoi du PV de l'AG du 10 mars à tous les membres du TC Verbier
- 7.4. le comité est invité par la Commune pour visiter le Centre Sportif et découvrir les travaux envisagés
- 2.5.-18.6 cours de printemps de tennis Cyril Cornu
- 9.6 feu au Centre Sportif de Verbier avec pour conséquence impossibilité de jouer au tennis (ou alors oui sur les courts du haut qui étaient dans un état à peine praticable). Accord obtenu sur les autres emplacements (Hameau + « Besson » + Châble)
- 17.6 Journée conviviale au Châble pour les juniors et parents
- Juillet camp de tennis au Châble (responsabilité C. Cornu)
- Juillet+Août location des courts du Châble aux Elfes de Verbier
- 26.8. Journée du TC VB au Châble avec les finales. Belle participation des membres et non-membres
 - Marion Picchio a gagné contre Amélie Besse.
 - Jérôme Michellod a gagné contre Maarten Van Geest
- 22.10 Festival des enfants au Châble
- 3.11 rencontre avec Cyril Cornu pour la stratégie de l'enseignement du tennis
- 6.11 confirmation d'un mécène pour équiper 100 jeunes (livraison 04.2018)
- 17.11. AG TC Valais à Susten (aucun membre de notre club était présent)
- Fin automne-début hiver 2017-8 plusieurs rencontres-contacts avec différentes personnes pour la structure d'un court couvert au Châble (on y revient au point 11. de l'OJ)
- 24.1 Rencontre du comité + Robert Collomb à Verbier
Plusieurs rencontres avec divers membres du comité durant toute l'année, en particulier avec Jérôme & Caroline ou par @ avec notamment Dirk

b. Rapport du Président :

Chers membres et amis sportifs,

Année particulière ! Le 12 juin le centre sportif a brûlé privant ainsi la pratique de notre sport favori à Verbier. Ainsi les courts du Châble étaient très prisés. Dès cet été la situation sera différente.

La nouvelle structure mise en place avec Cyril Cornu pour l'école de tennis a porté ses fruits En effet les jeunes ont progressé cette année de 20 % et c'est bien heureux ainsi ! J'ai toujours souhaité encourager et favoriser la relève et par exemple cette année l'école nous a facturée plus de CHF 8'000,- pour une participation des juniors de CHF 1'000,-. Après 15 ans il est temps de laisser la place à de nouvelles forces, à de nouvelles idées.

Si je devais faire un bilan je dirais en 1^{er} lieu que je suis fier d'avoir participé à la fusion – souhaitée dès mes 1ers instants de présidence – il y a 3 ans avec le TC Bagnes et je tiens à remercier ici toutes les personnes qui ont vu et compris les avantages des synergies de ce rapprochement, notamment Robert & Jérôme. Plus précisément aujourd'hui chaque membre peut profiter des infrastructures. Et, cerise sur le gâteau, demain – fin de cette année si

tout va comme prévu – d'un court couvert qui appartiendra au club. Autre point de réjouissance : les interclubs qui n'existaient plus et qui à présent comptent 33 licences pour 3 équipes. Un mouvement junior très important. Sans parler des finances qui permettent au club de financer la quasi-totalité du court couvert. Tout ceci ne serait évidemment pas possible sans... vous tous les membres tant actifs, juniors ou même passifs qui faites vivre ce club. MERCI à vous tous !

Je souhaite rester impliqué dans ce club à l'avenir et ferai tout mon possible pour que le dossier de la couverture d'un court au Châble arrive à son terme d'une part mais aussi qu'une « journée du sport à Bagnes » voit le jour, je l'espère l'année prochaine déjà... On y reviendra.

Pour terminer je souhaite le meilleur à mon successeur et à son comité pour que la pratique du tennis s'accroisse encore.

Enfin la définition d'un club est « l'union de plusieurs personnes qui ont un but commun et qui œuvrent dans ce sens ». Et j'ai la satisfaction de pouvoir dire qu'aujourd'hui le club se porte mieux que jamais...

Longue vie au Tennis Club Verbier-Bagnes et à tous ses membres !

4) Rapport du chef junior (Christophe Roux/Cyril Cornu)

Il y a eu sur l'ensemble des sessions, un peu plus de 50 participants sur les cours. Les sessions ont eu lieu quasiment quelque soient les conditions météorologiques !!!

Tous les enfants font preuve d'une belle motivation à venir et ont tous une belle coordination du fait qu'ils ont l'habitude de jouer dehors, d'être en montagne etc.

Ce sont des enfants qui peuvent progresser, qui progressent assez facilement justement car ils sont très mobiles.

Pas mal de monde sur la première fête de l'école de tennis qui a lieu fin juin au Chable avec les parents et les enfants. Les parents avaient préparé le goûter et c'était très sympa.

Pour la deuxième à Verbier, un peu moins de monde mais les conditions météorologiques étaient moins favorables mais là aussi très sympa.

Sur l'effectif il y a une dizaine d'enfants qui pourraient avoir un niveau rapidement pour jouer en compétition, c'est au club de proposer la structure.

A savoir possibilité de s'entraîner deux fois dans la semaine par exemple avec des sessions un peu plus longues type 1,5h et de mettre en place des tournois au club pour qu'ils puissent se mesurer à d'autres.

Probablement que le ski restera la priorité l'hiver mais on peut les pousser à jouer plus c'est sûr, en tout cas avec le printemps, l'été et l'automne.

Cyril

3 remarques des membres :

- A l'avenir être encore plus performant dans la communication (via le groupe Whatsapp)
- Dans la mesure du possible composer les groupes + en fonction du niveau que de l'âge et le faire 2 x par semaine
- Et bravo pour les cours qui sont très bien donnés et fort appréciés

MERCI à Christophe et Cyril pour s'occuper de la relève du club.

5) Rapport de la responsable des Interclubs (Caroline Vergères)

Le TC Verbier-Bagnes compte 33 licences actives en 2017, ce qui a permis de garder nos 3 équipes interclubs.

- Une équipe dames en 2ème ligue, qui a terminé 2ème de son groupe derrière le TC Chermignon.

- Une équipe hommes en 3ème ligue, qui a terminé 2ème de son groupe derrière le TC Savièse.

- Et une équipe hommes jeunes seniors de 1ère ligue, qui s'est inclinée 3-6 contre le TC Saastal lors des promotions.

Un grand bravo à tous les joueurs !

Les rencontres se sont déroulées sur les courts du Châble, dans une ambiance conviviale.

On se réjouit déjà des prochains interclubs, les dates seront disponibles sur <http://www.swisstennis.ch/> dès le mois d'avril.

Un grand merci et bravo à tous les participants.

Merci Caroline et toute ton équipe pour votre investissement avec passion dans ce sport !

Le Président rappelle que le TC prend en charge les repas (Maximum SFr. 20,- par joueur) lors des rencontres Interclubs.

Si les courts sont praticables (voir avancement des travaux), les membres Interclubs pourront jouer gratuitement à Verbier avant le 15 avril. Par contre tout membre peut jouer après avoir payé la cotisation sur les courts du Châble dès que ceux-ci seront praticables.

6) Rapport du responsable des installations du Châble (Dirk Montagne)

Rapport du responsable des courts du Châble, année 2017

31.03.2017 Préparation des courts par RéalSport.

01.04.2017 Ouverture des courts.

Juillet - août	Location/utilisation des courts par Les Elfes et l'Advanced Tennis Camp (uniquement le jour).
Août - novembre	Utilisation du clubhouse (1 x semaine) par le Kids Art Club (Molly Goodens).
Fin octobre	Introduction du nouveau système de réservation (par code sur smart phone) des courts pour les non-membres. Remerciements à Montagne Show pour le service donné (pendant 3 ans !) jusqu'à l'introduction du nouveau système
Fin octobre	Remise à neuf de la clôture et du talus jouxtant le terrain de foot. Remerciements à la commune.
22.10.2017	Fête des enfants de Bagnes. Activités tennis pour environ 30 enfants organisées par Cédric.
26.11.2017	Rangement des filets et du matériel. Préparation du clubhouse pour l'hiver.

Général:

- Du fait que tous les membres peuvent depuis cette année accéder aux courts avec ou sans réservation, une statistique de l'occupation des courts par Plugin n'est plus possible.
- L'incendie du Centre Sportif de Verbier (9 juin) a eu comme conséquence l'annulation du tournoi international prévu pour septembre au Châble et à Verbier.
- L'enclenchement "spontané" de l'éclairage des courts pendant la nuit a été constaté à plusieurs reprises.
- Un grand merci à:
 - o à Pierre-Jule pour l'entretien de la pelouse.
 - o Sylvia et son équipe ("À Votre Service") pour le nettoyage de notre clubhouse et ses sanitaires.
 - o Jérôme et Robert pour l'aide au rangement des courts et du matériel en fin de saison.

En bref : une année comme une autre (au moins pour Le Châble).

Dirk Montagne.

Le Châble, 18 février 2018

2 remarques des membres :

- Faire en sorte qu'il y ait toujours du PQ en réserve
- Demander à la commune pour le déplacement de la « benne à herbe »
- Le nombre d'heures pouvant être réservées à l'avance au Châble passe de 2h à 4h

MERCI Dirk pour ta disponibilité sans limite !

Nous avons observé que certains joueurs invitaient des connaissances et parfois ces dernières oublièrent de payer leur part. Nous rappelons que les personnes qui ont joué et qui ne sont pas membres doivent payer et que le membre du club est justement responsable de faire en sorte que cela soit le cas (donc payé) et que ce même membre est menacé d'expulsion s'il y a récidive. Nous contrôlerons que le paiement via le site (paypal) est possible pour un seul joueur non-membre.

7) Rapport du Caissier (Gaétan Fellay)

Rapport du caissier par Gaétan Fellay

L'année 2017 a été compliquée avec l'incendie du centre sportif à Verbier.

Membres du Tennis Club Verbier-Bagnes Année 2017 (2016) :

22 (22) membres du comité et d'honneur

91 (95) membres actifs adultes

17 (18) apprentis, étudiants

58 (48) juniors

33 (35) membres non joueurs

221 (218) membres au total

Le TC Verbier Bagnes compte 10 nouveaux juniors ce qui est très réjouissant pour l'avenir.

On a perdu quelques membres actifs due éventuellement à l'incendie du Centre Sportif de Verbier.

Les recettes totales de l'exercice 2017 sont ainsi de CHF 40'795.61 contre (41'984.50 en 2017)

Il faut noter dans les entrées :

- CHF 8100 subventions Communales pour les juniors
- Locations tennis club le Châble pour CHF 4'675.61

Les Charges sont de CHF 31'001.10 en 2017 contre 31'224.60 en 2016

En résumé en 2017 on aura une perte de CHF 705.49 après un amortissement de CHF 15'000,- pour notre Club House qui figure au bilan pour CHF 98'536,05), donc bénéfice de CHF 14'294.51 avant amortissement.

On a un crédit de CHF 4'500,- auprès de la commune concernant la location des terrains de Verbier 2017, ce montant va être reporté en 2018 à cause de l'incendie.

Notre fortune à aujourd'hui se monte à : CHF 274'724.17
Caisse : CHF 160'392.32
PayPal : CHF 121.40
Débiteur : CHF 17.75
Créancier : CHF 15'692.15
Club Hous CHF 98'536.05
Le détail des comptes est à disposition auprès de notre caissier.
Rapport du caissier par Gaétan Fellay

MERCI Gaétan pour la clairvoyance et la précision de tes propos !

8) Rapport du vérificateur des comptes (James Bedding)

Monsieur le Président,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chères amies sportives, Chers amis sportifs

En notre qualité d'organe de contrôle de votre association nous avons vérifié les comptes annuels de l'exercice comptable arrêté au 31 décembre 2017.

Nous avons constaté que :

- les soldes bancaires sont conformes avec ceux apparaissant au bilan
- la comptabilité est bien tenue
- le bilan et les comptes d'exploitation concordent avec la comptabilité

Nous mentionnons notamment les points suivants :

- Contrairement aux comptes 2015 et 2016, les comptes 2017 tiennent déjà compte de l'amortissement de l'actif proposé par le caissier – en l'occurrence, CHF 15'000.-.
- On voit la progression de la fortune du club par moyen des chiffres suivants :
 - o Comptes 2014, après fusion des 2 clubs : CHF 273'362.17
 - Valeur du Club House : 135'536.05
 - o Comptes 2015: CHF 274'669.76 (après amortissement de 12'000.00)
 - Valeur du Club House : 123'536.05
 - o Comptes 2016 : CHF 275'429.66 (après amortissement de 10'000.00)
 - Valeur du Club House : 113'536.05
 - o Comptes 2017 : CHF 274'724.17 (après amortissement de 15'000.00)
 - Valeur du Club House : 98'536.05
- Alors la fortune du club reste à peu près la même après amortissement de l'actif d'un total de 37'000.00. Pendant la même période, la solde du compte CS est augmentée de 133'318.12 à 160'392.32. Pour 2017, le chiffre « Créancier » est augmenté de 5'735.40 à 15'692.15.
- Autrement dit, on a plus d'argent pour investir – et la situation financière du club est très saine.

En résumé, on peut qualifier l'exercice comptable comme correcte. Nous tenons à relever l'excellent travail fourni par le caissier.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le caissier pour son travail.

Le Châble, le 19 février 2018

James Bedding

MERCI James pour tes conseils le temps que tu as bien voulu consacrer à ce contrôle !

9) Approbation des comptes du TC Verbier-Bagnes 2017, validation de l'attribution du résultat et décharge

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes 2017 qui présentent une perte CHF 705,49 et valide l'attribution d'un montant de SFr. 15'000,- comme amortissement de l'actif (club-house du Châble) et donne décharge au contrôleur et au comité.

10) Admissions - démissions - exclusions

Il y a un total de 12 démissions et 26 exclusions pour non-paiement de cotisation.

Aujourd'hui le club comporte 91 membres actifs, 33 membres non-joueurs, 58 juniors, 17 apprentis-étudiants, 0 familles, 22 membres d'honneur et 6 membres du comité. Total = 221

Le Président rappelle que le non-paiement à la cotisation engendre l'exclusion du membre.

11) Elections statutaires (Comité + Président)

Comité :

- Le Président rappelle que le comité est composé de 7 membres au maximum dont au minimum 2 de la plaine. Les nominations du comité sont faites pour 3 ans. Et la création de commissions (marketing-animation-...) est possible
- Effectif actuel du comité qui a œuvré ces 2 dernières années :
qui ne se représente pas (1) : Daniel Guinnard
qui se représentent (5) : Caroline Vergères, Gaétan Fellay, Dirk Montagne, Jérôme Michellod et Christophe Roux
nomination d'un nouveau membre : Laetitia Allemand
 A l'unanimité ils sont tous élus pour 3 ans.
 La Président doit être désigné par l'assemblée. Ainsi Jérôme Michellod est élu Président à l'unanimité également pour 3 ans.

Organe de révision : MM. Bedding

Rappel des « membres d'honneur » : Louis-Ernest Fellay, Flurin Andeer et Stefano Tacchini (tous 3 décédés).
 Jacqueline Stucky, Margrit Andeer, Jakob Hlasek, Florian Michellod, Claude Roux, Philippe Roux, Roland Andeer et
anciens présidents : Louis-Nicolas Meichtry, Paul Marchet, Jean-Claude Troillet, Christophe Luy, Régis Vaudan & Yvan
 Fellay, Eugène Eugster, Raymonde Selz, Robert Colomb & Daniel Guinnard

12) Décision formelle de couvrir 1 des 2 courts du Châble

Le Président fait un bref historique sur la volonté de créer des courts couverts dans la commune.

Aujourd'hui il existe un court au Centre Sportif de Verbier.

On arrive à la conclusion que la création d'une structure au Châble répond à un besoin pour le club évidemment mais que cela permettrait de répondre aussi d'autres requêtes (école, autres clubs de la commune). Et nous avons aussi un capital certain qui permet de financer d'une part et d'assurer l'exploitation futur de cette structure.

Il passe ensuite la parole à M. Robert Colomb qui est a été nommé comme responsable technique de cette structure et qui a agi comme tel depuis la fin janvier.

Robert présente le dossier technique ainsi que le coût de construction (CHF 315'000,-). Ce projet a été établi par des professionnels (May & Joris, la commune, Altis, ...).

Des contacts ont également été pris avec les différentes instances du Tennis afin que le projet soit conforme aux règles de la pratiques du tennis en salle. Il ne sera pas chauffé.

Ensuite pour la partie financière les liquidités du club, les subventions (préavis favorable) devraient permettre de financer la quasi-totalité de l'investissement. Il se peut que l'on ait besoin d'un crédit (soit par une banque, soit par un ou plusieurs privés).

Ensuite un cahier des charges devra être établi pour l'exploitation et de nouveaux tarifs seront mis en vigueur.

Le Président passe la parole aux membres. Aucune remarque bien précise n'est soulevée.

Ensuite le Président demande aux membres de se prononcer sur la volonté des membres de procéder à cet ouvrage et de donner au comité la possibilité d'agir dans ce sens. A l'unanimité des membres présents l'assemble décide de couvrir un court au Châble et autorise le comité à faire tout le nécessaire pour atteindre ce but notamment de signer les documents y relatifs par le Président et un autre membre (selon art 5.2 des statuts).

13) Cotisations 2019

Tout d'abord un rappel :

Voici donc les tarifs appliqués pour 2018 et décidés lors de l'AG 2017 :

<u>Membre</u>	<u>Entrée</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
Actif	150	200
Junior <16 ans	30	70
Apprenti-étudiant	50	100
Non-joueur		50
Famille = 400,- si 2 adultes du même foyer payant = gratuité pour leur(s) enfant(s) (junior -> 16 ans)		

Le comité propose de renouveler ce tarif pour 2019. Le renouvellement de ce tarif pour 2019 est accepté à l'unanimité.

Le Président rappelle toutefois qu'en fonction des négociations qui auront lieu ou sont en cours avec la commune et les responsables du Centre Sportif, il se peut que ces tarifs soient modifiés/adaptés. Un tarif pour l'utilisation des courts couverts (Verbier + Châble) sera aussi étudié et proposé.

A l'unanimité les membres présents acceptent que le comité négocie au mieux les éventuelles futures modifications dans l'intérêt des membres.

Seulement une fois la cotisation payée le membre peut jouer ensuite en tant que tel. Si un membre joue avec un invité, ce dernier doit s'acquitter de la moitié du court.

De plus un membre ayant payé sa cotisation « actif » au club peut bénéficier pour un prix préférentiel supplémentaire de SFr. 200,- (à payer à l'ESS) l'accès illimité aux courts « Besson » à Verbier.

14) Activités 2018

- Courant avril 2018 : souper du comité avec tous les membres d'honneur
- Ouverture des courts du Châble le samedi 1er avril et ceux de Verbier dès que les conditions le permettront

- Mai-juin : Interclubs (Châble)
- Du 23 au 30 juin à Verbier + Châble : 1er tournoi WTA (dotation \$ 15'000) avec les courts utilisés durant la journée à Verbier (finale le samedi 30 juin)
- Camp de foot du 9 au 20 juillet (utilisations des courts à midi)
- Les courts seront occupés et payés par le Tennis Advanced Camp
lundi 23 au vendredi 27 Juillet de 9h à 12h et de 14h à 16h30
lundi 30 juillet au 3 Août de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Fin Août (à confirmer) : Tournoi du club sur une semaine, organisé par Leatitia, avec finale et journée
- 25 août (à confirmer) : finale du tournoi du club & journée du club sur les courts du Châble
- Automne 2018 : ouverture du tennis couvert avec une journée « portes ouvertes » et établissement d'un « carnet de fête »

15) Divers et fixation de la prochaine AG

- Daniel réaffirme qu'il se propose d'organiser et de coordonner « le week-end de découverte des sports de St-Marc »
- Un rappel a été fait pour les réservations des courts, elles ne peuvent s'effectuer que sur la plateforme Plugin, sur l'adresse suivante « <http://reservation.tcvb.ch> ». Tous les membres possèdent un profil membre d'accès.
- Les réservations peuvent aussi s'effectuer via l'app de Plugin. Pour son installation, recherchez « plugin.ch » sur Google Play ou iTunes.
- Et voici la procédure pour réserver une heure avec un non membre :
1) Connectez-vous sur la plateforme de plugin.ch
2) Faites votre réservation avec comme autre joueur « Invité »
Une facture avec le récapitulatif de vos heures vous sera envoyée en fin de saison
- Christophe fait remarquer qu'il y a plusieurs prix dont il a fait don il y a quelques temps. Il faut les utiliser et pas les stocker !
- Pour les courts du Châble Caroline commandera le matériel pour une meilleur affichage des scores
- Daniel rappelle que la votation du 10 juin « JO SION 2026 » est importante surtout pour le sport et les sportifs, pour le Valais et ses habitants
- La prochaine assemblée générale est prévue le **vendredi 8 mars 2019 à 20h00** dans un lieu qui sera communiqué en temps utiles

Daniel Guinnard clôt l'assemblée à 22h15.

Le Président
Daniel Guinnard




www.tcvb.ch info@tcvb.ch

COMITE TC VERBIER-BAGNES 2018-2020

Président	Jérôme MICHELLOD	Caissier	Gaétan FELLAY
Secrétaire+internet	Laetitia Allemand	Responsable interclubs	Caroline VERGERES
Responsable juniors	Christophe ROUX	Membre	Dirk MONTAGNE
	Organe de révision	J. BEDDING	

Attention de ne pas oublier de vous acquitter de vos cotisations 2018 !

A PAYER UNIQUEMENT A L'AIDE DU BVR TRANSMIS !!

A payer essentiellement via la facture qui sera transmise immédiatement par courrier ou par e-mail

Actifs CHF 200,- / **Apprentis + Etudiants** CHF 100,- / **Non-joueurs** CHF 50,- / **Famille** 400,-

Juniors CHF 70,- (+ 30,- pour les cours) **Dons-Soutiens** CHF ?,-